

S.S.I.A.P 2 (Chef d'équipe Sécurité Incendie et d'Assistance à personnes) – Formation initiale

Obtenir le diplôme d'Agent de Sécurité Incendie SSIAP 2

Public : Agent de Sécurité Incendie niveau 1 souhaitant devenir Chef d'équipe de Sécurité Incendie

Durée : 11 jours – 70 heures + 7 heures d'examen

10 participants maximum

Prérequis :

- Etre titulaire du diplôme SSIAP 1
- Avoir exercé l'emploi d'Agent de Sécurité Incendie pendant 1607 heures sur 24 mois dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du Code du Travail

Objectifs :

- Identifier les rôles et missions du chef d'équipe
- Manipuler des systèmes de sécurité incendie
- Appliquer la réglementation du Code du Travail en matière de sécurité incendie.
- Gérer un PC en situation de crise

Pédagogie :

- Présentation orale : appuyée d'un document PowerPoint
- Mises en situation : Visite de sites, exercices incendie, animation d'une formation

Matériel pédagogique :

- Du matériel adapté est mis à disposition des stagiaires : PC de sécurité de formation, RIA, Bac à feu (générateur de flammes), extincteurs eau pulvérisée + CO²
- Remise d'un livret aide-mémoire en fin de formation

PROGRAMME

Rappel réglementaire : Arrêté du 02 mai 2005 consolidé, relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification des services de sécurité incendie des ERP (Etablissements Recevant du Public) et des IGH (Immeubles de Grande Hauteur).

THEORIE

Rôle et mission du chef d'équipe

- Gestion de l'équipe de sécurité
- Management de l'équipe de sécurité
- Organisation d'une séance de formation
- Gérer les conflits
- Evaluation de l'équipe
- Information de la hiérarchie
- Application des consignes de sécurité
- Gestion des incidents techniques
- Délivrance du permis feu

Manipulation des systèmes de sécurité incendie

- Le système de détection incendie
- Le système de mise en sécurité incendie
- Installations fixes d'extinction automatique

Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie dans le Code du Travail

- Réglementation du Code du Travail
- Commissions de sécurité et commissions d'accessibilité

Chef du poste central de sécurité

- Gestion du poste central de sécurité
- Conseils techniques aux services de secours

PRATIQUE

- Elaboration d'un planning
- Elaboration de fiches pédagogiques et animation d'une séance de formation
- Exercice pratique de traitement d'un conflit
- Exploitation du PC de sécurité
- Elaboration de fiches de contrôle de connaissances
- Exercices de compte-rendu et oral
- Rédaction de permis de feu et planification de rondes
- Manipulation d'un SSI

MDC CONCEPT

contact@mdc-concept.fr

N° SIRET: 801 335 100 00039

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 76.11.01442.11 auprès du préfet de région de Occitanie »

Evaluation :

- Epreuve écrite – 40 min : QCM de 40 questions
- Epreuve orale – 15 min par stagiaire : animation d'une séquence pédagogique
- Epreuve pratique – 20 min par stagiaire : exercice de gestion du PC en situation de crise

Référent : Xavier MARTINS DA CUNHA

Lieu : 11100 NARBONNE

Dates – Tarifs : nous consulter

- Scénario de danger imminent
- Entraînement à la gestion d'une situation de crise se dégradant.

